



SASU CARRIERES DE SAINT GEORGES Carrière de Goulvent Commune de Saint Georges le Flécharde (53)

RELEVÉ DES NIVEAUX DE VIBRATIONS LIÉES AU TIR DE MINES DU 07 FEVRIER 2014

□ PLAN DE TIR

- ▶ Charge unitaire maximale : 140 kg

□ RESULTATS

Les données sont transcrites dans le tableau ci-dessous :

▶ **STATION A : « Eau de Sarthe »**

- Vitesses particulières :

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	1.6	2.4	2.3
Fréquence (Hz)	31.2	12.3	15.5
Vitesse pondérée (mm/s)	1.4	2.2	2.1
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. de l'A.P. n° 2010-P-84 du 15/01/10	Oui	Oui	Oui

▶ **STATION B : « Goulvent »**

➔ Pas de déclenchement de l'appareil de mesure

▶ **STATION C : « Lotissement 2 rue de la Marairie, St Georges le Flécharde »**

- Vitesses particulières :

Composante	Longitudinale	Transversale	Verticale
Vitesse (mm/s)	0.5	0.6	0.4
Fréquence (Hz)	10.4	19.7	30.1
Vitesse pondérée (mm/s)	0.2	0.2	0.2
Vitesse maximale admise (mm/s)	10	10	10
Conformité avec l'article 3.6.1.2. de l'A.P. n° 2010-P-84 du 15/01/10	Oui	Oui	Oui

□ OBSERVATIONS

Les vitesses mesurées respectent les seuils fixés par l'arrêté préfectoral du 15/01/10.